

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural Réunion en visio-conférence - jeudi 3 décembre 2020

Membres de la CLDR :

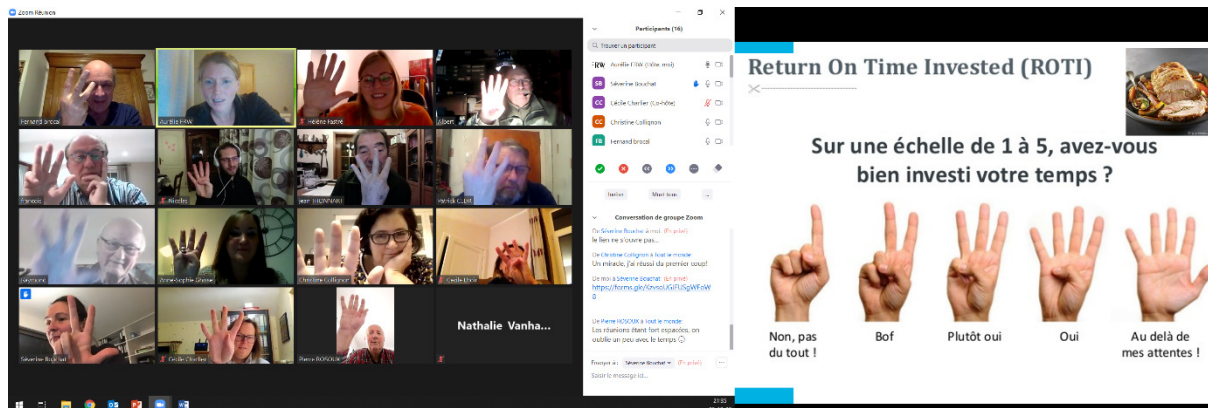
- Présents : 15 personnes : Nicolas BLERET, Raymond BOROWIAK, Séverine BOUCHAT, Fernand BROCAL, Christine COLLIGNON, Albert DEFRANCE, Aline DEVILLERS, Hélène FASTRÉ, Anne-Sophie GHISSE, Cécile L'HOIR, Jean THONNART, Patrick MISSAIRE, Pierre ROSOUX, Nathalie VANHAMME, Francois WAUTELET.
- Excusés : 9 personnes : Anisa ARBIB, Fabrice ALDEGHI, Cédric AMETOENYENOU, Jacqueline DEBRAY, Didier GOETHALS, Marie MANGUETTE, Thomas OST, Céline OTJACQUES, Danielle PAWLINA.

Pour la Commune (Service Cadre de Vie) : Cécile CHARLIER

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Ordre du Jour

- Bilan des actions menées et à poursuivre
- Pistes de projets/ actions 2021
- Bilan du fonctionnement



Pour introduire la réunion, rappel des quelques points d'actualités :

- Difficulté d'organisation des réunions avec la crise sanitaire
- Réforme du PCDR par la Ministre Tellier et présentation des quelques points essentiels :
 - o Renforcement de la visibilité de l'ODR
 - o Octroi d'un budget pour favoriser du budget participatif
 - o Nouveau taux de subvention et calendrier d'introduction des demandés fixé deux fois l'année (page 13)
 - o Mise en avant des projets de qualité (page 11)

Plus d'information sur la nouvelle circulaire :

https://agriculture.wallonie.be/documents/88905/0/20201012_AM_Circulaire_DR_2020_01.pdf/67dbe878-1db0-4c9a-ba68-8493486c405a

1. Présentation des projets en cours – état d'avancement et suites proposées

Remarques sur les projets :

- Au niveau de la commission agri-rurale, il y a 6-7 agriculteurs volontaires. Les projets qui ont été proposés pour la suite concernent entre autre la mise en place de cubes promotionnels sur les ronds-points (porte d'entrée dans la commune, pourront être déplacé) et y mettre en avant les aspects ruraux de l'entité. Une autre idée également est d'installer des panneaux de sensibilisation / d'information sur l'agriculture le long des sentiers longeant un champ ou l'autre par exemple.
- La Commune a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projet pour le développement de mesure temporaires cyclables. NDLR : Correctif par rapport à ce qui a été dit en réunion : le financement reçu dans le cadre de cet appel permettra l'étude et la mise en place d'un aménagement temporaire cyclable rue le Marais entre le garage Volvo et le carrefour de l'église.
- Pour le pôle jeunesse, la Commune explique qu'une idée est de pouvoir externaliser et d'avoir un accompagnement d'Ecetia dans le développement du projet (Ecetia est une intercommunale pour la construction et le financement de bâtiments utiles pour les pouvoirs locaux).

Suite à une proposition d'utiliser l'ancienne maison de quartier de Villers comme pôle jeunesse, la commune rappelle qu'il y a un accord avec la société de logement MCL pour un terrain à proximité de la cité Mabiets qui se prêt bien pour le développement d'un espace jeunesse accueillant les mouvements de jeunesse, le développement de l'animation de quartier, un espace pour la distribution de colis alimentaire, et d'autres synergies à développer. Ce projet doit être développé avec les partenaires concernés.

2. Propositions de projets prioritaires pour 2021- sondages

Actuellement, il y a beaucoup de projets en cours, certains bien entamés et d'autres à l'arrêt. Proposition de faire un sondage afin de voir où sont les priorités pour 2021. Le sondage se réalise via une application qui crée un nuage de mot à partir des réponses des participants en faisant ressortir en police plus grande les projets cités plusieurs fois.



Pour vous, quel serait la demande de convention à activer en 2021?

MOBILITE DOUCE
MAISON RURALE
PRESBYTERE JEUNES MOBILITE
VILLERS@WORK

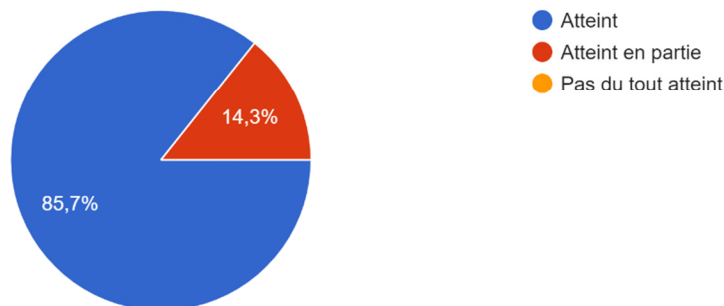
3. Bilan du fonctionnement de la CLDR

Après un bref rappel des rencontres organisées en 2020 avec le taux de participation, un questionnaire est envoyé aux participants de la réunion pour se positionner en direct selon 3 niveaux (atteint-en partie- pas atteint) à 5 question posées.

Voici le résultat des 14 réponses reçues.

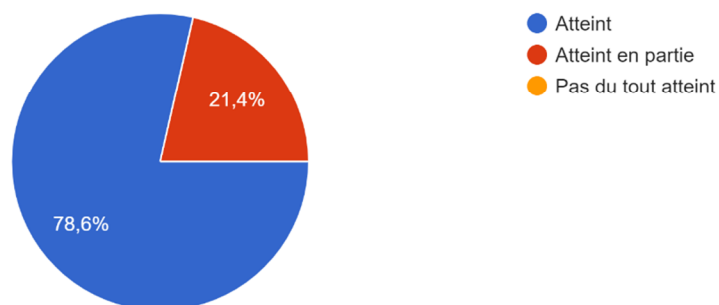
1. La CLDR est un lieu de débat démocratique. Je me sens libre de m'exprimer quand et de la manière dont je le souhaite.

14 réponses



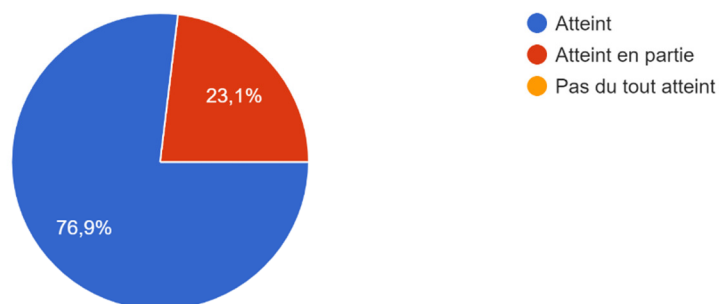
2. Je dispose des informations claires pour participer au débat, suivre l'évolution des projets et faire des propositions

14 réponses



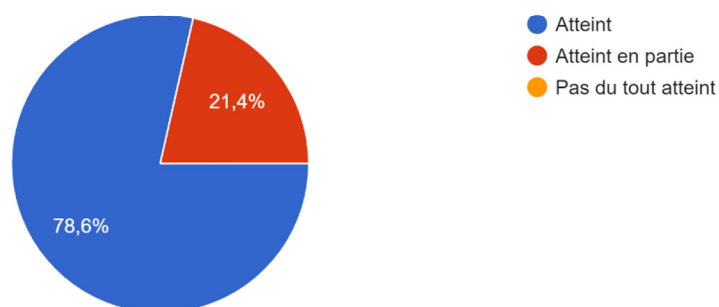
3. Je trouve ma place, mon utilité en fonction des activités organisées (réunions plénières, groupes de travail,...)

13 réponses



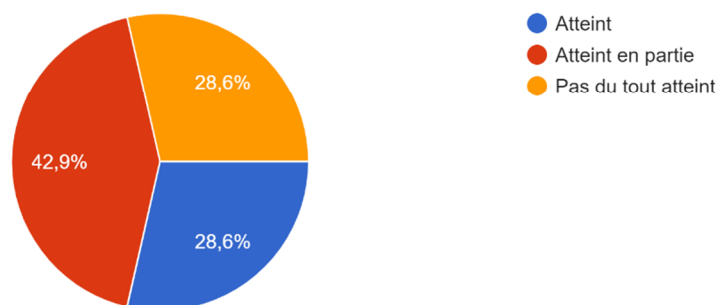
4. Je prends plaisir à participer aux réunions. Les réunions sont conviviales.

14 réponses



5. Les projets menés dans le cadre du PCDR sont connus par les habitants, la communication est régulière vers la population.

14 réponses



Après visualisation des résultats partagés en réunion, voici les pistes d'amélioration/suggestions formulées principalement pour le dernier point concernant la communication :

- Problème de communication en interne, beaucoup de temps entre les réunions, on oublie, il y a de nombreux projet et ça bouge dans tous les sens, ce n'est pas simple à suivre.

Certains proposent des moyens de communication interne au groupe : comme une page Facebook privée (attentions aux règles et au suivi des commentaires postés), ou une newsletter ou mail d'une fréquence régulière, exemple chaque début de mois pour tenir au courant des avancées, et penser à toujours communiquer quelque chose, l'important c'est la régularité.

- Problème de communication vers la population sur tous les projets menés. Faut-il avoir recours à un expert ? il faut une communication ludique, le bulletin communal est important et est lu. A l'heure où tout se trouve sur internet, le support papier est important à privilégier ... ce n'est pas simple car ce n'est pas propre au PCDR mais pour d'autres projets aussi de la commune.

La réunion se clôture à 21h30.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Aurélie Vandenberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Aurélie Vandenberg (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.25 ou par courriel : a.vandenberg@frw.be
Ou Cécile Charlier (agent relais de l'Opération) au 085/61.62.78 ou cecile.charlier@villers-le-bouillet.be*